

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

cartouche de gaz

Version: 1

Date de la première édition: 27/01/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: cartouche de gaz

Application(s) et / ou usage(s) normaux: cartouche pour appareil permettant le brasage la soudure

Fournisseur: TOUTE LA SOUDURE
B.P. 47
77262 La Ferté sous Jouarre Cedex
France
Tél: +33 (0)1 60 22 02 22
Télécopie: +33 (0)1 60 22 70 50



Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00
ORFILA: 0033/ 01.45.42.59.59

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: cartouche de gaz

Description de la préparation: gaz liquéfié

Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé: • hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole [Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation et condensation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C3- - N° CAS: 68512-91-4 - N° CE: 270-990-9
Conc. pds.(%): 90 < C <= 100 - Symbole(s): F+ - Phrase(s) R: 12

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Risque(s) spécifique(s): Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.
Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.

Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre, eau pulvérisée.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

Risques spéciaux: Faire attention aux risques d'explosion.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Un incendie produira une épaisse fumée noire.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

cartouche de gaz

Version: 1

Date de la première édition: 27/01/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Précaution(s) individuelle(s):	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
Méthode(s) de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.
L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.

Stockage

- Précaution(s): Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
- Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 50 °C
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: voir rubrique n° 2 - éventuellement

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Dans le but d'éviter l'inhalation de brouillard/vapeur, le port d'un appareil respiratoire est requis durant ces travaux.
- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
- Protection de la peau et du corps: Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Etat physique / Forme: aérosol gaz liquéfié
- Couleur: Non déterminé.
- Odeur: caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

cartouche de gaz

Version: 1

Date de la première édition: 27/01/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- Point d'éclair:	Non déterminé.
- Limites d'explosivité:	0,6 -12 % en volume
- Densité relative (eau = 1):	0,56 g / cm ³
- Viscosité:	Non déterminé.
- Hydrosolubilité:	partiellement miscible
- Liposolubilité:	complètement soluble
- Solubilité aux solvants:	complètement miscible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
Condition(s) à éviter:	Eviter les températures supérieures à 50 °C L'échauffement cause une élévation de pression avec des risques d'explosion.
Matière(s) à éviter:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone...

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Toxicité aiguë	
- Inhalation:	effets narcotiques
- Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	L'absorption d'alcool augmente les effets toxiques du produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Effets sur l'environnement:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
- Toxicité aquatique:	WGK 1 (D)
Effets nocifs divers	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Emballages contaminés:	Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.
Information(s) supplémentaire(s):	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
N° UN:	2037
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)	
- Nom d'envoi exact:	RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS (GAS CARTRIDGES) without a release device, non-refillable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

cartouche de gaz


Version: 1

Date de la première édition: 27/01/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- Classe de danger:	2
- Etiquettes ADR/RID:	2.2 - 5.1
- Code de classification et dispositions spéciales:	5O 191 303
- Instructions d'emballage:	P204
Voies maritimes (IMDG)	
- Nom d'envoi exact:	RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ, CONTENANT DU GAZ - GAS CARTRIDGES without a release device, non-refillable
- Classe:	2.2
- N° FS:	2-13
- Etiquette(s) IMDG:	2.2 - 5.1
- Instructions d'emballage:	P003 -/- PP17
Voies aériennes (ICAO/IATA)	
- Nom d'envoi exact:	CARTOUCHES DE GAZ (comburant) sans valve, non rechargeables ou RECIPIENTS DE FAIBLE CAPACITE, CONTENANT DU GAZ
- ICAO/IATA classe:	2.2
- Etiquettes ICAO/IATA:	2.2 - 5.1
- Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage:	Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses (67 / 548 / CE et 88 / 379 / CE)
N° CE:	270-990-9
Contient:	• hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole [Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation et condensation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C3-
Symbole(s):	F+ - Extrêmement inflammable 
Phrase(s) R:	12 Extrêmement inflammable.
Phrase(s) S:	2 Conserver hors de la portée des enfants. 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. 53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Information(s) complémentaire(s):	Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

16. AUTRES INFORMATIONS

Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
--------------------------------	---

Application(s) et / ou usage(s) normaux: cartouche pour appareil permettant le brasage la soudure

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

cartouche de gaz

Version: 1

Date de la première édition: 27/01/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

Historique

- Date de la première édition:

12/02/2007

- Version:

1

Réalisé par:

Sds